

Ce n'est pas aux salariés de payer la casse d'une crise dont ils ne sont pas responsables

Si les salariés ne sont pas responsables de la crise économique, aggravée par la crise financière, ils ne doivent pas en payer le prix, en particulier les plus précaires. Cette crise ne doit accroître ni l'exclusion ni les inégalités entre salariés. La **CFDT** exige des entreprises, du patronat et de l'État des réponses en termes d'emploi, de pouvoir d'achat et de conditions de travail. Elle fait des propositions pour répondre en priorité aux salariés les plus menacés par la crise.

AGIR POUR DES RESULTATS

- Avec sept autres syndicats (CGT, FO, CFE-CGC, CFTC, Unsa, Solidaires, FSU), la **CFDT** a décidé d'une grande mobilisation. Le 29 janvier 2009, les salariés doivent être nombreux pour dénoncer une crise qui accroît les inégalités et la précarité et pour imposer la priorité au maintien de l'emploi et l'amélioration des garanties collectives.
- La **CFDT** est un syndicat qui ne néglige pas la mobilisation et la dénonciation, mais qui les utilise pour trouver des solutions pour les salariés.
- Elle s'y est employée notamment avec l'accord de modernisation du marché du travail qui constitue un pas important dans la sécurisation des parcours professionnels, mais aussi avec l'accord sur l'indemnisation du chômage et du chômage partiel. Des accords qui constituent de vrais changements, notamment pour les salariés les plus précaires.

SALARIES : LES OUBLIES DE LA RELANCE

- L'État a dû mettre des milliards pour sauver le système bancaire et aider des entreprises. Il doit exiger de celles-ci des contreparties sociales pour préserver l'emploi, réduire les inégalités et la précarité.
- L'État doit aussi mettre des moyens financiers pour les plus démunis, pour le logement social afin d'aider à la relance économique, l'accès au crédit et améliorer le pouvoir d'achat.

- Pour financer cette politique, la **CFDT** revendique la suspension du bouclier fiscal.

TOUT FAIRE POUR PRESERVER L'EMPLOI

- La réalité de la crise n'est pas contestable, mais il est inadmissible que des employeurs en profitent pour accélérer des restructurations. Il est intolérable que des entreprises privilégient la rentabilité financière au détriment de l'emploi.
- Tout doit être fait pour maintenir le plus grand nombre de salariés dans l'emploi avec une attention particulière aux intérimaires et aux CDD. Toute mesure permettant le maintien de l'emploi est préférable au licenciement. Mais les entreprises doivent justifier les raisons de ces mesures. Qu'il s'agisse de l'utilisation de comptes épargne temps, de jours de RTT, de chômage partiel, ces mesures doivent être négociées et équitables.
- L'indemnisation du chômage partiel vient d'être améliorée, en passant de 50 à 60% du salaire horaire, grâce à l'accord signé par la **CFDT**. Ces périodes de chômage doivent être utilisées pour des formations préparant mieux les salariés à leur avenir.

REDUIRE LES INEGALITES, AMELIORER LE POUVOIR D'ACHAT

- Au fil des ans, les inégalités se sont fortement accrues. Dans les entreprises et les fonctions publiques, les négociations salariales doivent aboutir à une répartition plus juste des richesses et mettre un terme aux abus (encadrement des primes, des stock options ; suppression des parachutes dorés...).

- La défiscalisation des heures supplémentaires coûte cher à la société. Elle pousse des entreprises à accroître les heures supplémentaires et à renvoyer les CDD et les intérimaires au chômage.
- La **CFDT** revendique la suppression de la défiscalisation des heures supplémentaires et la remise en débat des lois sur la durée du travail.

UNE RELANCE ECONOMIQUE QUI PREPARE L'AVENIR

- Depuis longtemps, la **CFDT** critique un système qui privilégie le profit à court terme, peu respectueux de l'avenir de la planète, et met à mal la cohésion sociale.

- La relance économique indispensable doit préparer le monde de demain. Il faut investir dans les équipements publics, dans des transports moins gourmands en énergie, améliorer la qualité de l'habitat pour économiser l'énergie... Nous voulons que la France et l'Europe mettent les moyens pour une économie du développement durable, créant des emplois et améliorant les conditions de vie sur la planète.
- La France et l'Europe doivent aussi agir pour mettre un terme à la spéculation, aux paradis fiscaux, à l'opacité des systèmes financiers. Il faut imposer des règles sociales et environnementales dans le commerce mondial.

Le 29 janvier, participez aux manifestations organisées dans toute la France à l'appel de l'ensemble des organisations syndicales de salariés



LES LIEUX DE RASSEMBLEMENT

ET MANIFESTATION

MACON :

15 heures – Place des Cordeliers

CHALON-sur-SAONE :

**15 heures – Maison des syndicats
(pour Louhans et Autun) :**

LE CREUSOT :

**15 heures – Devant l'ALTO
(pour Autun) :**

MONTCEAU-les-MINES :

15 heures – Place de la Mairie

PARAY LE MONIAL :

**15 heures – Place de l'Europe
(Grand Charollais)**

Cfdt
des choix. des actes
Syndicat de la Métallurgie
de Saône et Loire

Syndicat CFDT de la Métallurgie de Saône et Loire
2 rue du Grenouiller 71200 Le Creusot tel : 03 85 80 96 91
cfdt.lecreusot@orange.fr cfdtmetaux71.canalblog.com